

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2024

AVIS EST par les présentes donné, par la soussignée, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Sainte-Sophie suivant l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que le rôle général de perception a été déposé, le 5 janvier 2024, au bureau du directeur général et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

La périodicité des versements est la suivante :

- 19 février 2024
- 22 avril 2024
- 26 juin 2024
- 9 septembre 2024

Donné à Sainte-Sophie, ce 5^e jour du mois de janvier 2024



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe